

<http://www.laprovence.com/article/edition-aubagne-la-ciotat/4351221/la-mediathèque-a-la-pointe-du-numérique.html>

La médiathèque à la pointe du numérique

La Provence [Édition Aubagne - La Ciotat](#) , 07/03/2017, [Cuges-les-Pins](#)

Lors du dernier conseil municipal, jeudi dernier, les élus ont été consultés sur le projet scientifique, culturel, éducatif et social de la médiathèque municipale. Nicole Wilson, la conseillère municipale déléguée à la culture, a insisté sur "*le gros travail que réalise depuis deux ans l'équipe de la médiathèque autour du numérique*" et a annoncé le lancement d'un nouveau projet : il s'agit de la création d'un EPN, espace public numérique, c'est-à-dire d'un espace permettant d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées (ateliers, rencontres, débats...).

En son sein, un Fablab mobile (laboratoire de fabrication numérique : découpe laser, imprimante 3D...) sera créé, et des collaborations avec d'autres médiathèques, dont celle d'Aubagne, sont prévues.

L'élue, soucieuse de mettre en avant "*le seul vrai service culturel de la commune*", a proposé au conseil municipal de voter favorablement au lancement de ce projet, qui nécessitera un budget de 10000 € sur 3 ans, dont 6800 € seront financés sous la forme d'une subvention de la Drac et le reste par la commune. Le vote a suscité l'unanimité du conseil.

Fonds Gabriel Vialle

Au chapitre de la culture, il a été question également du fonds Gabriel Vialle, une collection de 5220 CD, 800 ouvrages musicaux, 800 disques vinyle et 500 livres d'art qui a été confié par la famille de cet homme qui fut instituteur et critique musical à la médiathèque de Cuges. Aujourd'hui assez peu consulté par le public, Nicole Wilson a invité les membres du conseil à réfléchir à des solutions pour qu'il soit plus visible.

Certains ont suggéré qu'il soit déplacé à l'Alcazar ou à la Bibliothèque départementale, à Marseille, "*où il sera plus consulté*". D'autres ont souligné que le fonds devait être entièrement numérisé. La conseillère municipale déléguée à la culture a proposé la création d'un groupe informel de réflexion sur ce sujet, une idée qui a été approuvée par tous.

Frédérique Gros